

Quelques DEPUTES: Continuez.

M. RALPH SMITH: Mais j'aimerais étudier pendant quelques instants les dispositions de la Grande-Bretagne elle-même au sujet de cette question et ce qu'elle pense relativement à ses colonies autonomes, si elles devraient souscrire, en cas de danger, à l'établissement de forces navales qui leur soient propres. L'Angleterre désire-t-elle que chaque partie de l'empire présente une souscription servile et attende qu'une crise se produise avant d'agir? Depuis cinquante ans, monsieur l'Orateur, la politique de l'Angleterre a été d'encourager ses colonies autonomes à établir leur propre défense. La mère patrie a toujours regardé cet établissement comme la meilleure garantie de l'intégrité de l'empire et je m'adresse aux hommes sensés pour leur demander quelle serait la conduite de commerçants ordinaires dans la direction de leurs affaires personnelles. Mon honorable ami de Yale-Caribou (M. Burrell) et mon honorable ami de Vancouver (M. Cowan) ont parlé des déclarations du premier ministre qui a dit que les colonies se sépareraient de la mère patrie comme un fruit mûr se détache de l'arbre qui l'a produit.

Peut-on faire une objection à ce principe? Permettez-moi de rappeler à l'honorable député que la comparaison dont on se sert communément entre les responsabilités d'une famille, dans la vie ordinaire et les responsabilités d'un empire, sont très frappantes.

L'honorable député de Yale-Caribou prétend que je préfère la comparaison tirée de la famille, celle de la mère et de l'enfant. Le Canada n'est pas dans la position d'un enfant envers sa mère, mais dans celle du fils qui s'est construit un foyer et a entrepris de mener une vie indépendante, avec toutes les obligations qu'elle comporte.

Mon honorable ami de Vancouver dira-t-il que le fils qui quitte la terre paternelle et va s'établir à 20 ou 100 milles plus loin, qui installe sa ferme et ses enfants à son foyer, qui subvient à toutes ses dépenses, n'est plus le gardien de la vieille demeure parce qu'il ne reçoit plus de secours de son père?

Les comparaisons dont se servent mes honorables amis prouvent qu'ils n'ont jamais étudié la question. Le jeune homme qui, arrivé à un âge raisonnable, se sent le courage de dire à l'auteur de ses jours qu'il entend gagner sa vie, mérite-t-il des reproches? Cependant, on voudrait nous faire croire que ces sentiments, transportés dans la vie nationale, sont synonymes de manque de patriotisme et de désertion. Trouve-t-on à redire à ce que tous les membres d'une famille quittent le toit paternel, lorsque l'heure en est venue? Quelle plus grande joie peut ressentir un père que celle qu'il éprouve en apprenant que tous ses enfants, à des centaines de milles peut-être,

sont établis chez eux et vivent heureux et prospères?

Dans ces circonstances, qu'est-ce qui augmente le contentement et la sécurité de l'antique demeure paternelle? Ce sont la prospérité et la sécurité des fils qui l'ont quittée. C'est sur cela que repose aujourd'hui la prospérité et la sécurité de l'empire britannique.

Je sais par quels moyens les impérialistes voudraient assurer cette sécurité et cette prospérité; je suis passablement au courant des tactiques employées par les ultra-impérialistes d'Angleterre, et je les crois proches parents de ceux de ce pays. La doctrine et la conduite d'un impérialiste consistent à s'occuper des affaires de ceux qui demeurent loin de chez lui: mais la politique du grand parti démocratique, en Angleterre et ici, est de s'intéresser à ses propres affaires.

L'empire repose sur la doctrine qui donne à chaque colonie son autonomie et lui enseigne à ne compter que sur ses propres ressources. Il faut croire que nos honorables adversaires n'ont pas lu les délibérations des diverses conférences impériales tenues depuis 1897, et n'ont pas tenu compte de l'évolution opérée dans les relations entre les colonies autonomes et l'empire, telle qu'elle ressort de ces délibérations.

Je suis certain que l'honorable ministre de la Milice et de la Défense corroborera ma prétention si je dis qu'à cette époque, de toutes les colonies représentées à la conférence, le Canada fut le seul à proposer que ce qu'il y avait de mieux à faire pour lui était de s'occuper du Canada et qu'en agissant ainsi il travaillerait dans l'intérêt de l'empire. Toutes les autres colonies représentées à ces conférences, sans une seule exception, étaient en faveur de donner des Dreadnought à l'Angleterre ou des contributions en argent.

Mais un changement s'est opéré dans les esprits, depuis, et que voyons-nous aujourd'hui? J'ai ici une des premières revues de l'Australie, dans laquelle un des hommes d'Etat les plus éminents de ce pays déclare qu'à l'heure présente les Australiens sont tout à fait opposés à l'idée d'une contribution et ont entrepris de pourvoir à leur propre défense. Ils sont convaincus que la création d'une défense navale australienne, d'ici à quelques années, constituera une contribution précieuse à l'intégrité de l'empire. D'ailleurs, cela est absolument conforme à la politique de la Grande-Bretagne. On me permettra de donner lecture d'une résolution adoptée par le parlement anglais en 1862, et à laquelle on s'est toujours conformé, jusqu'à nos jours:

Cette Chambre (tout en admettant les titres de toutes les parties de l'empire, à l'aide impériale, pour être protégées contre les dangers qui pourraient survenir comme conséquence de la politique impériale)...